



DIRECTION REGIONALE DU CONTRÔLE DE GESTION
COMMISSION REGIONALE DE CONTROLE DES CLUBS

RELEVÉ DE DÉCISIONS

ATTENTION :

Le document ci-dessous permet de prendre connaissance des décisions de la Commission Régionale de Contrôle des Clubs de la D.R.C.G.

Ces décisions sont données pour information et ne remplacent en rien la décision motivée qui est notifiée aux clubs [par courriel](#) ou/et par courrier.

Réunion du 12/11/2019 secteur de Rouen et du 20/11/2019 secteur de Caen :

Après audition et contrôle sur pièces

Amendes appliquées pour défaut de transmission des comptes au 30/06/2019 pour la date du 31/10/2019 :

Clubs de N3 : 500 €

Grand Quevilly

Clubs de R1 : 300 €

Deville Maromme

Madrillet

Mesnil Esnard

ASPTT Caen

Document mis en ligne le 02.12.2019 à 10 heures

